



## Situation au travail difficile

Par **Cyber**, le **22/02/2010** à **14:25**

Bonjour,

Cela a commencé il y a plusieurs mois, un de mes "responsable" je mets ce mot entre "" car il s'agit d'un statu un peu virtuel car ces personne ne sont même pas noté responsable au sein de l'entreprise, je vais plutôt utiliser le terme de "Chef d'équipe".

J'en reviens au fait, un de mes Chef d'équipe ne cesse de faire pression sur moi, modification de mes horaires de travail, modification de mon emplois du temps hors des procédure de l'entreprises.

Il y a aussi toute sorte de remarque humiliante et blessante faite devant mes collègues (Open Space) il m'est même arrivé de me faire soupçonner par cette personne d'avoir "égaré" du matériel informatique alors que lors de cette disparition j'étais en arrêt de travail, d'ailleurs arrêt de travail qui une fois devant un responsable du client ( je suis dans un service informatique sous traitant) est devenues "en vacances"

Encore aujourd'hui j'ai une intervention planifier chez un utilisateur pile sur l'heure ou je passe sur un autre service. (Passé 17hr je dois surveiller les incident réseau et l'intervention que je dois mener est de 16h 30a 17h30) je dois donc être à 2 endroits en même temps.

De plus il se trouve que j'ai touché des heures supplémentaires, qui nécessite que j'ai confirmé le jours des heures, le nombre et le tarif en signant un formulaire, formulaire qui a été signé, a mon nom, mais non par moi car ce jour la je ne travaillais pas.

Je suis presque a bout de ces remarques qui sont humiliantes faite devant tous, et de toute

ces magouilles, j'aurais voulu savoir qu'elles sont mes recours.

Mise à part les propos que je ne serais pas en mesure de prouver (les collègues ne veulent pas se mouiller bien évidemment) je peux prouver tout le reste des modifications d'emplois du temps, le formulaire avec ma signature falsifié.

Ah oui il y a aussi mais cela date de quelques années plusieurs contacts qui m'avaient été envoyés anti-datés (bien sûr que je n'ai jamais signé vu mon CDI.)

Enfin j'attends votre avis.

Merci d'avance de vos conseils.